

Présidence

Le 21 Novembre 2017

COMMUNIQUÉ

Agenda partagé : le gouvernement empêché

En réponse au mécontentement exprimé aujourd'hui par le bureau de la CPME-NC, le gouvernement déplore la situation dans laquelle il se trouve depuis plus trois mois qui le contraint à l'immobilisme et, en cela, partage le constat formulé par la CPME-NC.

Un gouvernement qui gère les affaires courantes n'a pas de légitimité politique pour engager ou poursuivre des réformes quelles qu'elles soient, y compris celles qui ont été actées dans l'agenda économique, social et fiscal partagé.

Dès qu'il aura retrouvé son plein exercice, le gouvernement prendra les initiatives nécessaires.

Actuellement, pour répondre aux attentes de la CPME-NC et ainsi éviter son retrait du dispositif, la seule chose que le gouvernement puisse faire est de tenir une réunion qui se bornera à faire le point sur une situation que tout le monde connaît.